



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR LE PROCHE-ORIENT

Trente-quatrième session

Rome (Italie), 7-11 mai 2018

Ordre du jour provisoire annoté

RÉUNION DES HAUTS FONCTIONNAIRES

7-9 mai 2018

I. QUESTIONS LIMINAIRES

- 1) **Nomination du rapporteur**
- 2) **Adoption de l'ordre du jour et du calendrier**

(Points 3 à 7: voir page 5)

II. QUESTIONS RELATIVES AUX POLITIQUES ET À LA RÉGLEMENTATION RÉGIONALES ET MONDIALES

- 8) **L'Agroécologie: s'adapter au changement climatique dans les zones semi-arides aux fins d'un développement agricole durable**

L'agroécologie promeut l'application de concepts et de principes écologiques visant à optimiser les interactions entre les végétaux, les animaux, l'homme et l'environnement, sans oublier les aspects sociaux dont il convient de tenir compte pour que le système alimentaire soit durable et fonctionne de façon équitable. Elle intègre les éléments fondamentaux d'une alimentation et d'une agriculture durables.

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org



NERC34

L'agroécologie joue un rôle décisif dans la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). Les principaux moyens qu'elle met en œuvre sont: i) la diversification des systèmes agricoles et des paysages; ii) le renforcement de la résilience face au changement climatique; iii) l'amélioration de la santé et de la fertilité des sols; iv) la gestion et l'utilisation au mieux de la diversité biologique dans les systèmes agricoles.

9) Transformation agricole dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord et défis que constituent l'emploi des jeunes et les migrations

Au cours des dix dernières années, la région Proche-Orient et Afrique du Nord a été exposée à plusieurs transformations sociales, économiques et politiques. Le secteur agricole a été touché par ces évolutions et y a dans le même temps contribué. Les transitions économiques sectorielles, les interactions entre activités agricoles et non agricoles, le développement de l'ensemble de la filière alimentaire et les incidences de crises prolongées dans plusieurs pays de la région ont entraîné d'importantes vagues migratoires et ont suscité de sérieuses préoccupations concernant l'emploi des jeunes.

10) Un monde, une santé – les organismes nuisibles et les maladies transfrontières touchant les végétaux et les animaux, terrestres et aquatiques: pour une coopération régionale

L'augmentation du nombre d'organismes nuisibles et de maladies transfrontières touchant les végétaux et les animaux, terrestres et aquatiques, dépasse toutes les prévisions. Les incidences de la variabilité et du changement climatiques, par l'intermédiaire d'événements météorologiques extrêmes, ont favorisé la propagation d'organismes nuisibles et de maladies connus, ainsi que l'apparition de nouveaux organismes et maladies. La vitesse de diffusion de ces organismes nuisibles et de ces maladies et l'ampleur du phénomène sont telles que les pays ne peuvent pas y faire face avec leurs seules capacités nationales de lutte et de protection. Le présent point de l'ordre du jour permettra de mettre en avant de quelle manière ces situations très particulières offrent les conditions d'une coopération régionale, et envisagera la mobilisation de ressources permettant de prendre les mesures requises de façon efficace et efficiente.

III. QUESTIONS RELATIVES AU PROGRAMME ET AU BUDGET

11) Résultats et priorités de la FAO dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord

Les participants à la Conférence régionale examineront dans quelle mesure la FAO, dans ses activités, a tenu compte des priorités régionales convenues en 2016-2017, et donneront des indications sur les domaines d'action prioritaires pour 2018-2019 et au-delà.

Les débats s'appuieront sur les résultats des travaux menés par la FAO dans la région, le Plan à moyen terme 2018-2021 et le Programme de travail et budget 2018-2019, approuvés par la Conférence de la FAO en juillet 2017, les priorités et les recommandations des commissions techniques régionales, et les plans et priorités de partenaires tels que les organisations économiques régionales, les organisations de la société civile et le secteur privé.

12) Réseau de bureaux décentralisés

Les efforts consentis pour améliorer et renforcer les activités du réseau de bureaux décentralisés de la FAO dans la région seront examinés et des recommandations seront formulées en vue d'améliorer l'efficacité et l'efficience de l'Organisation au niveau des pays.

Le document se référera aussi au quarantième anniversaire des représentations de la FAO dans les pays (2017-2019). À l'occasion de cet événement, des activités sont organisées afin de souligner l'importance du programme de terrain et de la présence à long terme de la FAO par l'intermédiaire des bureaux de pays de toute la région.

IV. AUTRES QUESTIONS

13) Programme de travail pluriannuel de la Conférence régionale pour le Proche-Orient

Un programme de travail pluriannuel pour 2018-2021 a été élaboré en vue de son examen par les Membres. Il a été approuvé et adopté par les organes directeurs, à la cent cinquante-septième session du Conseil de la FAO, et il a été adopté dans le cadre d'une résolution par les Membres à la quarantième session de la Conférence de la FAO, en juin 2017, à Rome. Il est aligné sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et repose sur les efforts consentis afin de donner corps à l'ambition d'un monde libéré de la faim et reposant sur un développement durable. En 2016, les participants à la Conférence régionale de la FAO ont examiné les réalisations des trois initiatives régionales en cours et ont déterminé des domaines d'action prioritaires qui pourraient faire l'objet d'initiatives régionales au cours de l'exercice biennal suivant. Les trois initiatives régionales intéressant la région Proche-Orient et Afrique du Nord seront maintenues; elles portent sur: i) la raréfaction des ressources en eau; ii) la petite agriculture; et iii) la résilience en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

14) Questions diverses

Notes d'information¹

- **Résumé des progrès accomplis en matière de mise en œuvre des recommandations de la trente-troisième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient**

On trouvera dans la présente note d'information un résumé des progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations de la trente-troisième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient, et un point sur les activités et les actions menées en 2016 et 2017.

- **Récapitulatif des recommandations issues des organes régionaux de la FAO et des principales réunions tenues dans la région Proche-Orient**

Le présent point de l'ordre du jour expose les conclusions et les recommandations des commissions régionales ainsi que d'autres réunions régionales pertinentes organisées au Proche-Orient en ce qui concerne: i) les questions de politique et de réglementation et ii) les questions de programme et de budget. Les instances régionales suivantes seront notamment concernées: la Commission régionale des pêches (CORÉPÊCHES), la Commission des forêts et des parcours pour le Proche-Orient (CFPPO), la Commission de lutte contre le criquet

¹ Les délégués pourront, s'ils le souhaitent, faire des observations au sujet des notes d'information au titre du point de l'ordre du jour intitulé «Questions diverses».

pèlerin dans la région centrale (CRC) et la Commission de lutte contre le criquet pèlerin dans la région occidentale (CLCPRO). Le présent point de l'ordre du jour permettra aussi de présenter des récapitulatifs des conclusions de réunions à haut niveau.

- **Appui de la FAO aux pays en vue de la réalisation des objectifs de développement durable (ODD)**

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 nécessite une meilleure coordination de l'appui au sein du système des Nations Unies et un alignement plus étroit des activités des différentes entités sur les ODD. Tels que présentés dans l'Examen à mi-parcours portant sur la période 2018-2021, les tendances, défis et faits nouveaux qui ont été recensés dans le Cadre stratégique révisé constituent une référence qui permettra de centrer le cadre de résultats et les programmes associés aux objectifs stratégiques de la FAO sur les engagements des pays et de la communauté internationale, en particulier à l'égard des ODD. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 établit une nouvelle charte mondiale dans le domaine de la coopération et de la gouvernance internationales en matière de développement et définit le contexte dans lequel la FAO et ses États Membres œuvreront ensemble à la réalisation des ODD et des cibles propres aux pays.

- **Renforcer l'égalité entre les sexes à l'appui de l'agriculture et du développement rural dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord**

L'égalité entre les sexes est fondamentale pour parvenir à un développement durable et à un niveau de vie décent pour tous. Elle figure parmi les engagements mondiaux pris au titre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, ainsi que dans les ODD, où les questions de parité hommes-femmes et de développement rural sont très présentes et ont un caractère transversal. L'agriculture et le développement rural dépendent directement de la participation des femmes et des hommes à la production alimentaire, à la gestion des ressources, à l'équilibre entre travail rémunéré et vie de famille, et à la conception, à la réalisation et à l'entretien des infrastructures. De nombreux pays de la région ont connu des situations d'instabilité politique et des conflits prolongés, qui ont eu des répercussions sur les services de base, comme l'éducation et les soins de santé, et les moyens d'existence, en particulier au sein des communautés rurales. Dans ces situations, les femmes sont souvent plus défavorisées que les hommes et, dans de nombreux cas, elles sont contraintes de trouver des revenus supplémentaires, en plus d'assurer les tâches ménagères.

- **Suite donnée à la Consultation scientifique et réunion de haut niveau sur la gestion du charançon rouge du palmier**

Un nouveau plan d'action visant à enrayer la propagation du charançon rouge du palmier a été approuvé à l'occasion de la réunion de haut niveau tenue à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), à Rome, en mai 2017. Le nouveau cadre vise à fournir une assistance et des indications techniques aux fins de l'amélioration des programmes nationaux de lutte et d'établir une plateforme de coopération et de coordination interrégionale. Il a été élaboré par une équipe internationale de spécialistes du charançon rouge du palmier, issus de divers pays et de différentes organisations. L'équipe a bénéficié de l'appui de la FAO, du Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM) et de l'Organisation pour la protection des végétaux au Proche-Orient.

V. RÉUNION MINISTÉRIELLE

10-11 mai 2018

- 3) Allocution du Directeur général**
 - 4) Déclaration du Président indépendant du Conseil de la FAO**
 - 5) Déclaration du Président de la trente-quatrième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient**
 - 6) Déclaration du Président du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)**
 - 7) Déclaration du porte-parole de la Consultation de la société civile**
 - 15) Hiérarchisation des besoins au niveau des pays et de la région: déclarations des chefs de délégation**
 - 16) Date et lieu de la trente-cinquième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient**
 - 17) Élection du Président et des vice-présidents de la trente-cinquième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient**
- Examen et approbation du rapport de la Conférence régionale**